



Sélection de textes du Parti Socialiste sur la question de la prise en charge de la perte d'autonomie

Réaction aux annonces de Nicolas Sarkozy et extrait du texte intégral du projet

Réaction du Parti Socialiste aux annonces de Nicolas Sarkozy sur la dépendance (19/11/2010) :

Annonces de Sarkozy sur la dépendance: encore de la poudre aux yeux

L'engagement du Président de la République en faveur de la création d'une cinquième branche de la Sécurité sociale date de la campagne de 2007 et depuis, le débat parlementaire sur la dépendance est sans cesse repoussé, de six mois en six mois ... C'est encore ce qui nous a été dit mardi : la « grande consultation » ne servira qu'à repousser une fois de plus l'échéance. La responsabilité du gouvernement dans les difficultés actuelles est pourtant écrasante. Après la grande avancée qu'a représenté la création de l'APA en 2001, l'inertie de la droite depuis huit ans se traduit aujourd'hui par un reste à charge de plus en plus important pour les personnes âgées dépendantes et leur famille et par un poids financier en hausse constante pour les conseils généraux, qui ne peuvent plus continuer à assumer 70% des coûts.

Les indicateurs dont nous disposons, quelques mois avant l'ouverture du débat national, sont d'ores et déjà très inquiétants. L'absence d'un Secrétariat d'Etat dédié au handicap et la disparition de celui aux aînés dans le remaniement montre assez que la compensation de la perte d'autonomie n'est pas prioritaire pour le gouvernement, qui se focalise uniquement sur la dépendance des personnes âgées. Le handicap, encore une fois, est laissé de côté alors que la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des chances prévoyait une convergence de la prise en charge de toutes les déficiences, quel que soit l'âge de la personne, au 1er janvier 2010. Le nouvel organigramme gouvernemental, annoncé à la veille de l'ouverture de la semaine pour l'emploi des personnes en situation de handicap et alors que nous sommes déjà en retard sur la loi, résonne comme une provocation de plus vis à vis des personnes en perte ou en manque d'autonomie. Cette focalisation sur la dépendance sans prise en compte du handicap montre que la droite ne va pas créer un véritable "cinquième risque". Les chiffres annoncés par Nicolas Sarkozy sont catastrophistes pour mieux préparer une réponse individuelle (assurances privées et recours sur succession) à la perte d'autonomie. Ne confondons pas les seniors et les personnes dépendantes car si la population française va prendre de l'âge, ce sera majoritairement en bonne santé. L'augmentation des personnes en perte d'autonomie ne sera pas proportionnelle à celle du nombre de personnes même très âgées.

Le "cinquième risque" n'est dans les propos de Nicolas Sarkozy qu'un slogan vidé de son sens. Le Parti socialiste croit en un nouveau droit universel à la compensation de la perte de l'autonomie tout au long de la vie, quel que soit l'âge de la personne et son type de déficience, financé par la solidarité nationale.

*Charlotte Brun,
Secrétaire nationale aux personnes âgées, handicap et dépendance*

Extrait du projet concernant la compensation de la perte d'autonomie (p.31 du document intégral) :

2.3.3 Un nouveau droit à la compensation de la perte d'autonomie tout au long de la vie

La perte d'autonomie touche tous les Français : **une famille sur quatre est concernée par le handicap. Un peu plus d'un million de bénéficiaires de l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA pour les personnes âgées dépendantes) sont entourés par quatre millions d'aidants familiaux.**

Ces personnes sont confrontées à un système peu lisible, inégalitaire suivant les âges et les territoires, et qui n'assure pas une réelle compensation des incapacités des personnes. Sur le plan financier, l'Allocation adultes handicapés s'élève en moyenne à 750 euros, ce qui est inférieur au seuil de pauvreté. D'après la Cour des comptes, une personne âgée en perte d'autonomie doit déboursier en moyenne 1 800 euros à domicile et 2 500 euros en établissement pour compenser ses incapacités - à comparer au montant moyen des retraites : 1 196 euros (1 625 euros pour les hommes et 979 euros pour les femmes). Des milliers de jeunes adultes en situation de handicap et de personnes âgées peinent à trouver un établissement, faute de places disponibles. D'après l'Insee, les obstacles rencontrés dans les transports, le manque de ressources ou les difficultés pour se faire comprendre confinent 580 000 personnes dans leur logement.

Face à cette situation, loin de la promesse de création d'un « cinquième risque » de la Sécurité sociale, Nicolas Sarkozy fait traîner une réforme pourtant fondamentale. Seules des mesures financières intégrées au Projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS) sont annoncées d'ici fin 2011. Et la perspective d'une individualisation du risque paraît avoir la faveur de la droite - ce qui reviendrait à confier la couverture du risque de la perte d'autonomie à des assurances privées obligatoires, inégalitaires.

Même s'il pose d'évidents problèmes, le vieillissement de la société doit être considéré comme une chance et une opportunité de construire une société accessible à tous. Nous devons collectivement porter un autre regard sur l'âge. L'espérance de vie en bonne santé continue d'augmenter et les progrès prévisibles de la prévention (médicale, environnementale et en matière d'aménagement du domicile par exemple) permettront sans doute de retarder, voire d'éviter, l'apparition de la perte d'autonomie. Aujourd'hui déjà, seuls 6,7% des plus de 60 ans connaissent des incapacités justifiant un accompagnement. Les demandes des personnes âgées évoluent. Même quand la perte d'autonomie survient, elles souhaitent massivement pouvoir rester à leur domicile, continuer d'exercer leur citoyenneté et jouer un rôle dans la vie sociale.

Une politique en direction du grand âge est donc une politique globale. Elle concerne le logement, les transports, la ville, la santé, le développement du tissu associatif, les services publics et les administrations, etc. Il faut inventer de nouveaux parcours de logement fluides et adaptés aux besoins, notamment en développant les structures intermédiaires entre le domicile et la maison de retraite. Elle doit aussi conduire à une meilleure reconnaissance et un plus grand soutien des aidants familiaux ou professionnels. Ceux-ci, à domicile comme en établissement, doivent pouvoir bénéficier d'une formation, de contrats stables et d'une rémunération à la hauteur de leurs responsabilités. Nous souhaitons améliorer la qualité de l'accompagnement en professionnalisant le secteur et en revalorisant les métiers du soin.

Dans ce cadre, nous garantirons **un droit à la compensation des incapacités tout au long de la vie, dans le cadre de la Sécurité sociale.** Nous construirons un système de prise en charge plus lisible, articulé autour de Maisons départementales de l'autonomie (constituées à partir des actuelles Maisons départementales des personnes handicapées et des CLIC). Nous viserons à améliorer la prise en charge financière des personnes : des revenus de remplacement décents en cas d'impossibilité de travailler et le « reste à charge » hors hébergement supprimé.

Retrouvez l'intégralité du projet sur : <http://www.parti-socialiste.fr/projet>